

Tiers responsable :

Non

Oui : Nom & prénom :

Adresse :

Compagnie d'assurances :

références et n° de police :

cochez la case correspondante

8. Traitement

a) date premier traitement : / /

médecin qui a prodigué les premiers soins : nom :

domicile : pays :

hôpital des premiers soins : nom :

domicile : pays :

a) Actuellement encore en traitement ?

non

oui : médecin de traitement actuel : nom : domicile :

cochez la case correspondante

hôpital de traitement actuel : nom : domicile :

9. Assurances

a) sécurité sociale/mutuelle : non oui : nom :
n° d'affiliation :

b) autre assurance assistance : non oui : compagnie d'assurance :
n° de police :

c) assurance accidents individuelles : non oui : compagnie d'assurance :
n° de police :

d) assurance d'hospitalisation : non oui : compagnie d'assurance :
n° de police :

e) assurance groupe par l'employeur : non oui : nom de l'employeur :
compagnie d'assurance :
n° de police :

cochez la case correspondante

10. Frais

Date	Description	Déjà payé ?	Montant	Intervention mutuelle
..... / /	oui/non
..... / /	oui/non
..... / /	oui/non
..... / /	oui/non
..... / /	oui/non

biffer la mention inutile

11. Documents à joindre

Au point : 4 : Facture d'inscription du touropérateur

- 10 : - l'attestation de votre mutualité mentionnant le montant de son intervention
- copie des notes de frais médicaux
- vignette de votre mutualité

Le soussigné déclare répondre aux questions ci-avant en tout honnêteté. La Cie AGA International S.A. – Belgian branch est automatiquement déliée de toutes ses obligations en cas d'ommission ou inexactitudes intentionnelles.

Signature de l'assuré(e), précédée de
'lu et approuvé'

Date : / /

Entreprise agréée sous le code 2769 – numéro d'entreprise: 0837.437.919.

Le maître des fichiers est AGA International S.A. - Belgian branch. Ces données sont collectées afin d'assurer une gestion efficace du contrat et des dossiers sinistres. A ces fins, le patient accorde à AGA International S.A. - Belgian branch également l'autorisation de traiter les données médicales. Le patient a le droit d'accès et de rectification de ces données. Le patient a aussi la possibilité d'obtenir des informations complémentaires auprès du registre public de la Commission de la Protection de la Vie Privée (n° d'identification VT4003753 et VT4003754) (loi du 8.12.1992).